

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 7 novembre 2017 à 19 h**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary	Marie-Pier Thibeault	Sébastien Gobeil
Lucie Baril	Nathalie Gilbert	Sébastien Simard
Lucie Bélair	Philip Boumansour	Simon Dostie
Marilyne Lemay	Philippe Bolduc	Valérie Deilhes

Était absent :

Marie-Christine Côté

Invité :

Roseline Drolet Geneviève St-Pierre

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Monsieur Simard souhaite la bienvenue à tous à cette seconde rencontre du Conseil d'établissement. Monsieur Simard mentionne la présence de Mme Geneviève St-Pierre, orthopédagogue à l'École Notre-Dame-de-Foy, qui vient assister à la rencontre dans le cadre du programme de la relève.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Monsieur Dostie constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Dostie présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On effectue les ajouts suivants à la section « Varia » :

- 8.2 Approbation pour la soirée spéciale en service de garde
- 8.3 Vente d'objet pour Leucan

Il est proposé par Mme Marie-Pier Thibault d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 7 novembre 2017. Adopter à l'unanimité. **C.E. 25-17-18-15**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 3 octobre dernier

Correction :

Un correctif orthographique est fait au procès-verbal du 3 octobre dernier.

Il est proposé par Mme Marilyne Lemay d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 3 octobre dernier tel que modifié. Adopter à l'unanimité. **C.E. 25-17-18-16**

Suivis :

Point 5.1 : La résolution en lien avec les coûts de location du Centre sociorécréatif a été transférée au conseiller concerné. Des échanges sur le sujet ont été faits, M. Jonathan Palmaerts, nouvellement conseiller à la Ville de Saint-Augustin, était très à l'écoute et a été sensibilisé par la situation que le Centre sociorécréatif. Le directeur de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a aussi eu copie de la résolution. Des démarches avec le Service des ressources matérielles ont également été faites. À suivre lors de la renégociation de l'entente sur le partage des locaux entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et la Commission scolaire des Découvreurs.

Point 5.2 : L'activité à la Station touristique Duchesnay a été très appréciée de la part des élèves qui y ont participé. Mme Bélair mentionne que c'est l'activité la plus agréable de l'année selon les commentaires reçus des parents. Toutefois, on dénote une certaine diminution de participation. Certains parents ont décidé de garder les enfants à la maison en raison des frais plus élevés pour cette activité. Une réflexion est faite sur ce sujet. Il est conseillé de proposer ce genre d'activité spéciale une fois par année. De plus, il est recommandé que la programmation de toutes les journées pédagogiques soit donnée en début d'année scolaire afin d'aider la planification des parents et finalement de s'assurer que l'information sur les activités des jeunes qui ne vont pas aux sorties soit bien transmise aux parents dans l'horaire des journées pédagogiques.

Point 6.6 : Les tirelires d'Halloween pour Leucan ont encore bien fonctionné cette année. Le montant amassé devrait être sensiblement le même que l'année dernière. Le décompte final n'a pas encore été complété par l'organisme.

1.5 Précision concernant les résolutions

Ce point a été traité dans les suivis du procès-verbal du 3 octobre dernier.

2. Intervention du public

Aucune intervention du public.

3. Adoption

3.1 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

M. Simard explique que le budget alloué au Conseil d'établissement pour l'année sera normalement de 1 100 \$. Comme l'allocation n'est pas encore définitive, il est convenu que l'adoption du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement soit reportée à la prochaine rencontre.

4. Approbation

4.1 Changement à l'horaire pour la journée du 22 décembre

Monsieur Simard explique que la Commission scolaire permet aux écoles de terminer une heure plus tôt la journée précédant le congé des fêtes. Il est donc proposé que cette journée se déroule comme l'année dernière. Le dîner sera fait au service de garde et sera suivi d'un après-midi festif pour se terminer à 14 h 17.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'approuver le changement à l'horaire pour la journée du 22 décembre prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E. 25-17-18-17**

4.2 Vente de chandails au logo des équipes sportives

M. Gobeil a déjà donné son approbation pour la vente de chandails au logo des équipes sportives. Les profits de cette vente serviront à faire l'acquisition de nouveaux articles sportifs et de nouveaux équipements pour le gymnase.

Il est proposé par Mme Diane Alary d'approuver la vente de chandails au logo des équipes sportives. Adopté à l'unanimité. **C.E. 25-17-18-19**

5. Consultation

5.1 Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2018-2019

Voir le document « *Les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2018-2019* ».

Monsieur Simard présente le document sur les critères d'inscription pour l'année 2018-2019 et fait l'explication de la politique portant sur les critères d'inscription pour les élèves. M. Simard mentionne le changement important pour la prochaine année scolaire, soit le critère de la fratrie qui est maintenant considéré à la Commission scolaire. Les nombreuses discussions à ce sujet de l'année dernière ont fait bouger les choses, on peut y voir un certain changement de mentalité. M. Simard mentionne également que dorénavant les conseils d'établissement pourront donner leur avis au Conseil des commissaires sur ce sujet. Monsieur Gobeil se questionne à quel niveau, le critère de la fratrie est incorporé dans le présent document. M. Gobeil aimerait que le critère de la fratrie soit le second critère plutôt que le troisième. Ce point sera revu lors de la prochaine rencontre en décembre.

5.2. Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2018-2019

Voir le document « *Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2018-2019* ».

Monsieur Simard présente le document sur les aires de desserte pour 2018-2019 et en fait l'explication. Il n'y a aucun changement pour cette année. M. Simard se questionne sur ce qui peut arriver si l'aire de desserte n'est jamais changée et l'implication de celle-ci en lien avec la problématique du manque de locaux pour le service de garde. Une diminution de la clientèle est

toutefois prévue pour les prochaines années. Ce point sera revu lors de la prochaine rencontre en décembre.

5.3. Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021

Voir le document « Lancement de consultation de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2019 – 2019-2020 et 2020-2021 et prévision de clientèle ».

Monsieur Simard explique brièvement le document relatif au plan triennal de répartition et des destinations des immeubles. Dans ce document, il est fait mention que l'École Les Bocages surpasse sa capacité d'accueil. Le service de garde a présentement un local de moins que l'an dernier.

6. Information

6.1. Cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019

Voir le document « Cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019 ».

Monsieur Simard présente brièvement le document sur le cadre d'organisation des services éducatifs qui est déposé annuellement. Monsieur Simard profite du dépôt de ce document pour mentionner que l'équipe se questionne à savoir s'il faut garder le même modèle pour l'enseignement de l'anglais intensif (1/2 journée – ½ journée). L'équipe de 6^e année va se rencontrer à ce sujet d'ici la fin de l'année. Si le modèle vient à changer, le Conseil d'établissement en sera informé.

6.2. Prévision de la clientèle

Voir le document sur les prévisions de la clientèle.

Monsieur Simard remet le document sur les prévisions de la clientèle et informe les membres que selon les prévisions du Ministère, une légère diminution de la clientèle est prévue pour la prochaine rentrée scolaire. Les prévisions font mention que 38 élèves feront leur entrée en maternelle l'an prochain, ce qui aura comme effet de créer 2 groupes de maternelle plutôt que 3 groupes. M. Simard mentionne que ces données sont théoriques et qu'elles sont basées sur la fréquentation dans les Centres de la petite enfance. Madame Roseline Drolet fait mention de certaines incertitudes qui ont été discutées en lien avec le sujet lors de la rencontre des commissaires. Elle mentionne que la Commission scolaire n'a pas l'intention de repartir ces discussions, mais qu'il faut tout de même être conscient de la situation. Il sera possible de connaître les vraies données lors de la période d'inscription des élèves en février.

6.3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Voir le document « Agir ensemble pour un milieu sûr et stimulant ».

Monsieur Simard remet aux membres le document sur le plan de lutte contre l'intimidation. Le nouveau document sera remis lors de la prochaine rencontre. Les points qui y seront revus sont :

- Les règles de vie;
- Le protocole d'intimidation;
- La prévention.

6.4. Aménagement de notre local multifonctionnel (bibliothèque)

Ce projet est toujours bien en vie. M. Simard explique que ce projet vise à répondre aux besoins de tous les élèves et à faire vivre des activités-écoles. C'est un projet dynamique et les élèves sont très impliqués. L'objectif est que la construction soit terminée d'ici septembre 2018. Le prix de financement avancé est de 100 000 \$. Une campagne de souscription sera donc lancée. Cette campagne se fera sous forme de différentes activités et de différentes commandites. Certains organismes privés seront également approchés.

Résolution : Souscription pour la transformation de la bibliothèque

Le Conseil d'établissement autorise la Fondation de l'école Les Bocages à procéder à une campagne de souscription afin de rénover la présente bibliothèque pour en faire un local multifonctionnel qui viendra répondre aux besoins de tous les élèves de l'école, et ce, autant durant les moments en classe que ceux au service de garde.

La Fondation de l'École Les Bocages devra avoir l'approbation du Conseil d'établissement pour le choix des moyens qu'elle prendra pour arriver à ses objectifs.

Il est proposé par Madame Marie-Pier Thibault d'approuver la résolution sur la souscription pour la transformation de la bibliothèque. Adopté à l'unanimité. **C.E. 25-17-18-20**

7. Informations générales

7.1. de la présidence

Monsieur Gobeil félicite la fondation pour l'activité de la Disco bonbon, les jeunes sont très contents de cette activité. M. Gobeil souligne également le beau travail de monsieur Karl Labbé, concierge de l'école, pour la réalisation du décor d'Halloween. Ces implications créer un beau milieu pour les élèves. Pour terminer, M. Gobeil souhaite bon courage aux enseignants dans cette dernière semaine de la première étape.

7.2. de la direction

Monsieur Simard mentionne le temps de l'année fort occupé en raison des rencontres avec les parents et les examens de fin d'étape. Cette période de l'année est également importante en raison des ajustements des services rendus à l'élève, notamment en orthopédagogie et dans les mesures d'adaptations prévues dans les plans d'intervention des élèves aux besoins particuliers.

7.3. de la trésorerie

Monsieur Boumansour mentionne qu'un montant de 125 \$ a été retranché au budget du Conseil d'établissement afin d'assumer les frais de secrétariat.

7.4. de la représentante du Comité de parents

Madame Valérie Deilhes, représentante au Comité de parents, mentionne que la première rencontre du Comité de parents a eu lieu. Les principaux points abordés lors de cette rencontre ont servi à l'élection des différents membres de ce comité.

7.5. des représentants des autres membres du personnel

Mme Marie-Pier Thibault : Ce temps de l'année est très occupé pour les élèves du 3^e cycle avec la fin de la première étape. Les élèves travaillent sur une bande dessinée de Tintin et sur des activités en techno. Les élèves de 6^e année ont passé une journée au secondaire.

M. Philippe Bolduc : L'activité d'Halloween s'est bien déroulée pour les élèves du 1^{er} cycle. Ce temps de l'année est également chargé avec les évaluations de fin d'étape. De plus, les élèves de 2^e année ont commencé la robotique et l'enthousiasme est bien présent.

Mme Lucie Baril : Mme Baril fait l'explication du projet de la collecte de denrée non périssable qui se tiendra du 27 novembre au 12 décembre 2017. Ce projet est réalisé depuis plus de 15 ans et est fait en collaboration avec l'École Les Sources et l'École L'Arbrisseau. Cette collecte permettra de venir en aide à 59 familles. Les élèves de 6^e année s'occuperont de la gestion de cette activité.

7.6. de la commissaire

Madame Roseline Drolet indique que lors de la dernière rencontre des commissaires il a été question des résultats des portes ouvertes des différentes écoles secondaires. Un record de participation a été noté pour cette année pour les quatre écoles. On dénote une belle participation des gens des écoles. Mme Drolet mentionne également que cette activité est très utile pour les parents.

8. Varia

8.1. Activité sociale du mois de décembre pour les membres du Conseil d'établissement

Monsieur Simard propose que l'heure de la réunion du 6 décembre prochain soit devancée à 18 h 30 afin de reproduire l'activité de l'année dernière avant le congé des Fêtes. Un courriel sera transmis afin que tous inscrivent le plat qu'il prévoit apporter.

8.2 Soirée en service de garde

Madame Lucie Bélair soumet aux membres du Conseil d'établissement le projet de l'activité de la soirée en service de garde. Cette activité consiste à un réveillon de Noël pour les élèves du 2^e cycle. Les jeunes arriveront à l'école en pyjama vers 19 h, resteront dormir et déjeuneront à l'école le lendemain. Plusieurs activités seront organisées et il y aura une remise de petits cadeaux. Un coût de 9 \$ par jeunes sera demandé et un coût de 8 \$ par jeunes sera demandé pour ceux qui resteront à dormir. Cette soirée se veut spéciale et créera des souvenirs mémorables pour les élèves.

Il est proposé par Mme Lucie Baril d'approuver la tenue de la soirée en service de garde. Adopté à l'unanimité. **C.E. 25-17-18-21**

8.3 Vente d'objets pour Leucan

Madame Diane Alary fait mention de l'activité de la 5^e édition du défi tête rasée qui se tiendra le 26 mai prochain. Depuis les 4 dernières années, il a été possible d'amasser 74 600 \$. L'objectif pour la 5^e édition est d'atteindre le 100 000 \$. Plusieurs activités seront organisées d'ici le 26 mai : les élèves de 6^e année fabriqueront des décorations de Noël avec des matières recyclées. Les élèves de 5^e année fabriqueront des cartes de Saint-Valentin tout en étant jumelés avec des élèves du préscolaire. L'activité de la « Coupe de la couette » aura encore lieu cette année. Les élèves sont tous très emballés par ce projet. Celui-ci crée de beaux moments, crée un sentiment de fierté et d'appartenance tout en sensibilisant les jeunes aux difficultés que vivent les enfants et les familles qui sont touchés par la maladie.

Il est proposé par Mme Lucie Baril d'approuver la vente d'objets pour Leucan. Adopté à l'unanimité.

C.E. 25-17-18-22

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21h26.

Sébastien Gobeil, président

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Madeleine Albert